

*MAIRIE de MONT SUR MONNET*  
*19 RUE PRINCIPALE - 39300 MONT SUR MONNET*

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 1 <sup>er</sup> DECEMBRE 2023
--

Par suite d'une convocation en date du 24 novembre 2023, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 27 novembre 2023

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Prime pouvoir achat exceptionnel
- ONF
- Affouage
- Vœux du Maire
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Karine CORNIER, Pierre Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absent :

Absent excusé : Lise GOUVIER, Dominique RAMBOZ (pouvoir à Nelly GAVAND)

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Valérie MARINESQUE, pour remplir les fonctions de secrétaire.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :**

Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**PRIME POUVOIR D'ACHAT :**

L'Etat donne la possibilité aux communes, de donner ou non, une prime pouvoir d'achat exceptionnel aux agents de la mairie. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil décide de donner le montant maximum autorisé de la prime de pouvoir d'achat exceptionnel à Martine (45.73€) et Sylvie (274.28€).

**ONF**

La délibération pour les coupes des parcelles 15 – 16 – 18 est acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**AFFOUAGE :**

24 Affouagistes se sont inscrits pour un total de 292 m3.

**VŒUX DU MAIRE :**

Les traditionnels vœux du Maire se tiendront le vendredi 19 janvier 2024 à 19h30.

**RAPPORT DES COMMISSIONS**

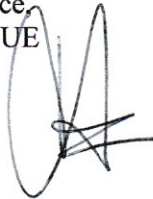
- ❖ Le Gaec Pernot demande un réverbère carrefour chemin des saugettes – chemin des vies.
- ❖ Groupama ne prendra pas en charge les dégâts de la porte.

### QUESTIONS DIVERSES

- Syndicat des eaux : schéma directeur pour les 10 prochaines années. Réunion prévue le 12 décembre 2023.
- Les trous de la route de Fontenu ont été bouché par Pierre Yves Douillet. Encore quelques trous à terminer.
- Descente de Balerne, bord de falaise un retour devrait être fait début janvier.
- Le contrôle de l'air de jeux est obligatoire.
- Une visite des communaux est à prévoir.
- Le comité des fêtes organise les pizzas de Noël ainsi que l'arrivée du Père Noël le dimanche 10 décembre.
- Un marché de Noël aura lieu à la coop de Loulle le 23 décembre.
- Antenne téléphonique : attente retour courrier du président de l'AF. Les travaux sont prévus année 2024.

Séance levée à 20h50

Le secrétaire de séance,  
Valérie MARINESQUE



Le Maire,  
Sandrine BONIN

